



**RÉGION
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**



Programmation 2014-2020

Consultation du Comité de suivi interfonds du 29 janvier au 11 février 2020

Relevé de décisions

Une consultation écrite du comité de suivi interfonds a été organisée du 29 janvier au 11 février 2020.

Cette consultation portait sur le Programme de Développement Rural Régional et avait pour objet de présenter à la validation des membres du Comité de suivi la modification des critères de sélection pour les appels à projets des types d'opérations **7.6.1** Aide à l'adaptation de la conduite pastorale des troupeaux soumis au risque de prédation par les grands prédateurs et **GARD 01** Accompagnement des activités agro-pastorales dans un contexte de prédation.

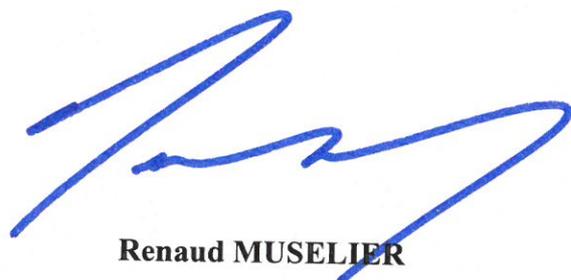
Au cours de la consultation, l'Autorité de gestion a reçu une fiche remarque de la part du **Conseil départemental des Alpes de Haute Provence**, annexée au présent relevé.

DECISIONS

La proposition de modification des critères de sélection des mesures 7.6.1 Aide à l'adaptation de la conduite pastorale des troupeaux soumis au risque de prédation par les grands prédateurs et **GARD 01** Accompagnement des activités agro-pastorales dans un contexte de prédation « Modernisation des serres » (Annexe 1) est **validée**

Fait à Marseille le 03 MARS 2020

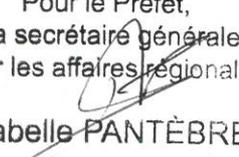
Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président de Régions de France,



Renaud MUSELIER

Pour le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Pour le Préfet,
La secrétaire générale
pour les affaires régionales



Isabelle PANTÈBRE